

palis de 3000 saluts d'or, triste rançon qui leur fut payée à Lyon, au moyen d'une aide levée à la hâte surtout le pays. Or, les malheureux habitants qui fournirent leur part de cette aide, avaient déjà payé l'appatis du bailliage, celui de la paroisse et presque toujours un appatis personnel.

« Les Écorcheurs ne manquaient pas aussi de faire main basse sur le bétail, et le parquaient dans des lieux fermes, en attendant que les propriétaires le vissent réclamer en payant le prix de sa rançon. Or, ces rançons étaient régulièrement tarifées; on donnait un ôcu pour un cheval, un franc pour une jument, un gros pour un bœuf, et pour une brebis deux blancs. Le premier soin des brigands avait été de rompre les membres aux bêtes qu'ils n'avaient pu emmener, tandis qu'ils laissaient mourir de faim celles dont ils ne pouvaient obtenir le rachat. Les basses-cours de certains châteaux devinrent alors comme d'immenses charniers où se développèrent des miasmes pestilentiels. Trois mille téléés de bétail furent ainsi renfermées dans le seul château de Toulon-sur-Arroux.

« Tout était sujet à rançon, les récoltes, même celles sur pied, les maisons, le mobilier etc, pour les rédimer du feu, les élanges pour en sauver le poisson. Souvent, après avoir tout saccagé, les Écorcheurs trouvaient enore à détruire ; une fois, à Autun, ils retardèrent leur départ pour monter sur les toits des rares maisons restées debout dans les faubourgs, afin d'en briser les tuiles avec des fléaux, comme ils auraient battu le blé sur l'aire d'une grange.

« Quand un capitaine d'Ecorcheurs arrivait dans un lieu avec sa compagnie, son premier soin était de solliciter amiableraent le prix du rachat. S'il n'obtenait rien, le pillage commençait. Mais, hélas! le bonhomme ne gagnait guère au paiement de sa rançon, car il «tait rare qu'au mépris de la fti jurée, le pillage ne fût pas de môme ordonné. Nous avons